

## APPARITION EN BELGIQUE DE L'ŒIDIUM AMÉRICAIN DU GROSEILLIER

(Sphaerotheca Mors-Uvae Berk. et Curt.)

par M. ÉM. MARCHAL,

Chef du service phytopathologique à la Station agronomique de Gembloux.

Le redoutable oïdium américain du Groseillier achevant son tour d'Europe a fait, cette année, son apparition en Belgique.

C'est dans une plantation de 4 1/2 hectares de groseilliers épineux de la variété Whinham's Industry appartenant à M. le baron de Béthune et située le long de la drève d'Immerzele, à 3 kilomètres de la gare d'Alost, qu'en juillet dernier, j'ai observé le *Sphaerotheca Mors-Uvae* Berk.

Cette plantation qui date de 3 ans était très florissante et avait produit, cette année, plus de 4.000 kgs de fruits. Ceux-ci étaient sains à la cueillette et la maladie n'est devenue apparente que vers le milieu de juillet.

Aucune introduction de groseilliers provenant de régions contaminées n'ayant été effectuée dans cette plantation, on est amené à admettre que les germes du champignon ont été apportés par un négociant-pépiniériste hollandais dont les cultures sont infectées et qui a circulé, en juin, parmi les buissons de groseilliers pour en examiner la récolte.

Cette interprétation de l'origine de la maladie explique l'apparition tardive des symptômes caractéristiques, ainsi que le fait que les fruits sont restés indemnes.

Une enquête soignée a montré que, dans la région, la maladie était localisée dans la plantation de M. de Béthune.

Aucun autre groseillier n'existant dans un rayon de plus de 500 mètres, on s'est efforcé de circonscrire le mal par une intervention énergique.

Les groseilliers ont été immédiatement pulvérisés à l'aide d'une solution de sulfure de potassium à 0.35 %. Les rameaux inférieurs des brissons, ordinairement fort attaqués, ainsi que toutes les autres pousses malades, ont été coupés et détruits sur place, par le feu.

Deux nouvelles pulvérisations au sulfure de potassium à 0.35 % ont été faites en août et septembre; en octobre, après la chute des feuilles, une application de sulfure de potassium à 0.6 % a été effectuée.

Bien que les pluies fréquentes survenues en août aient contrarié le traitement, les mesures prises semblent avoir réussi à arrêter la propagation du parasite. En septembre, les pousses nouvelles, développées à la suite de la suppression des parties malades, étaient indemnes.

Mais ce n'est que l'été prochain qu'il sera possible de voir si l'invasion est définitivement vaincue.

Il convenait entretemps de mettre en garde les intéressés contre ce nouvel ennemi.

L'Office Rural a édité un tract de vulgarisation (avis aux cultivateurs, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2) faisant connaître le caractère de la maladie, son traitement et attirant l'attention sur la nécessité, pour ceux qui font des plantations, de ne s'adresser qu'aux pépiniéristes dont les cultures sont reconnues indemnes.

La possibilité d'une intervention législative en cette matière, à l'instar de la Suède, est à l'étude.

*Gembloux, novembre 1909.*